

Rapport A.G. 15 février 2013

Le Président RAVERY après avoir souhaité la bienvenue aux adhérentes et adhérents remercie Madame le Maire de St Germain, ses adjoints, son Conseil Municipal pour l'hospitalité constante offerte à l'Association, souligne et apprécie la présence de nombreux maires, adjoints et élus municipaux témoignant ainsi leur attachement à l'action conduite par A.D.C.B.A.

Explique que soutenu par le Député Maire de Dammarie les Lys, le Député Maire d'Etampes, le Président du Conseil Général, le Vice Président du Conseil Général Maire de Ponthierry, l'ensemble des communes riveraines de l'Autoroute A6 Seine et Marne et Essonne confondues, forte de quelques mille adhérents, l'équipe dirigeante, par son opiniâtreté a su faire reconnaître son action et sa légitimité auprès des plus hautes autorités de l'Etat.

C'est ainsi, qu'invité par notre Député, Monsieur le Ministre des Transports est venu le 16 février 2012 confirmer le début des travaux de réhabilitation de l'Autoroute A6, financés dans leur globalité à hauteur de 42.5M€

A la table du Ministre, A.D.C.B.A a pu participer pleinement à la discussion.

Fait constater que la première tranche de réhabilitation, à savoir de la RN 104 au niveau de la rue du Stade à Villabé est réalisée avec le confort qu'il convient.

Que la réalisation de la deuxième tranche jusqu'au niveau d'Auxonnette, et peut être au pont d'Auvernaux a été confirmée début 2013

Que malgré ces assurances A.D.C.B.A se doit d'être très vigilante et maintenir sans cesse le contact avec le ministère concerné, et la D.R.I.E.A rue Miollis à Paris.

Remercie Monsieur SARTORI pour avoir rénové notre site WWW.ADCBA.ORG

Si des uns et des autres ont pu relever quelques imperfections, il a le grand mérite d'être vivant.

Evoque le problème de Cély face au Merlon devant être réalisé par A.P.R.R, Monsieur PELAT prend la parole à ce sujet, échange des points de vue avec Mme GALMARD-PETERS évoque la possibilité pour les mairies de mettre en place un D U P complémentirement au P L U

Les Elus font part des difficultés que provoquent ces mises en place, leurs coûts, le temps administratif, etc....

Complémentirement, Mr. PELAT exprime le fait que des sociétés spécialisées souhaitent pouvoir édifier des merlons notamment sur CELY, FLEURY-EN-BIERE, St-GERMAIN, précise qu'aujourd'hui les merlons sont réalisées dans de très bonnes conditions.

Il s'ensuit un échange contradictoires notamment avec les élus présents.

Monsieur THOMAS précise qu'aucun des membres du bureau ne se retire mais souhaite que le dit bureau soit renforcé. Son appel à candidature reste sans effet. Monsieur GUYOMARD dresse le bilan financier lequel reste positif, que celui-ci peut-être consulté sur le site.

Monsieur EGO explique que la conception des merlons à ce jour, n'a rien à voir avec le passé tant sur le contrôle des produits entreposés que sur le profil des merlons.

Le Président rappelle que si le rôle de l'association est de rechercher tout ce qui est à même de réduire les nuisances sonores de l'A6 et, uniquement de l'A6, il ne lui appartient pas de décider la création de tel ou tel ouvrage, les Maires et les propriétaires terriens restent seuls maîtres en la matière.

La séance est levée vers 22H. suivie du pot de l'amitié